Bulletin d'information | Volume 29, numéro 1 | Janvier - Février 2019

le Mouvement

Perspectives 2019

Page 2

Bureau municipal
819 362-2712

Heures d'ouverture
Du lundi au vendredi
de 9 h à 16 h

290, route 165 Sud, C.P. 245,
Plessisville (Québec) G6L 2Y7
info@paroisseplessisville.com

Paroisse de Plessisville

Pour tout savoir, en tout temps!
www.paroisseplessisville.com | facebook.com/paroisseplessisville

Nouvelles du conseil municipal

Paroisse de Plessisville

Bonjour,

Les membres du conseil municipal de la municipalité de la Paroisse de Plessisville et les employés municipaux sont fiers de vous présenter le budget municipal 2019.

Vous pourrez prendre connaissance du budget 2019 plus en détail à l'intérieur de ce bulletin municipal, mais laissez-moi vous résumer l'essentiel des éléments qui l'ont influencé.

En ce qui a trait aux revenus, notons :

• La variation de la valeur foncière municipale avec une hausse au dernier rôle d'évaluation de 2017-2018 de 7% global.

Résidentiel	+2%
Industries	-5%
Transport, services publics	+1%
Commercial	+7%
Services	-2%
Culture, Loisirs	-4%
Agriculture, Forêt	+22%
Terrains vagues	+30%

De 2018 à 2019, ces valeurs n'ont progressé que de 1,3%, ce qui nous porte en partie à faire progresser le taux de la taxe générale de 10% qui la porte de 0,7355$/100 à 0,81$/100 d'évaluation.

Notez que nous avons un taux de taxation général uniforme et nettement inférieur pour l'ensemble des secteurs.

Par exemple :

	Ville de Plessisville	**Paroisse de Plessisville**
Résidentiel	1,12$/100	0,81$/100
Commercial	1,85$/100	0,81$/100
Industriel	1,87$/100	0,81$/100
Terrains vagues	1,68$/100	0,81$/100
Agricole, forêt	1,12$/100	0,81$/100

De façon générale, le taux de la taxe générale de la Ville de Plessisville est d'environ 50% supérieur à celui de votre municipalité.

Informations générales

Services municipaux
819 362-2712

Renseignements généraux #4401
Entretien des routes ..... #4406
Matières résiduelles ..... #4401
Animaux perdus ..... #4406
Bibliothèque .....#4405

Collectes des encombrants
O.R.A.P.É. :..... 819 362-0001

Feu (permis de)
MRC de l'Érable .....819 362-2333 poste 1254

Urgence municipale
Fins de semaines et soirées

Administration.....819 621-8167
Travaux publics.....819 291-2241

En ce qui a trait aux dépenses et immobilisations (les plus significatives), notons que :

• L'administration générale progresse de 8% relativement à l'ajout d'une ressource permanente, plein temps en communications et loisirs, l'imposition par le Gouvernement Fédéral des allocations versées aux élus municipaux, et le renouvellement d'équipements informatiques.

• Notre participation au service incendie regroupé (9 municipalités) de la MRC de l'Érable augmente de 6.4%. Ce service est toutefois inférieur de 53% à celui de la Ville de Plessisville (Le coût de ce service pour la Ville de Plessisville est de 0,14$/100 d'évaluation contre celui de la MRC de l'Érable à 0,075$/100.)

• Le transport progresse de 13% suite aux décisions du conseil municipal visant à mettre de l'emphase sur l'entretien de nos structures.

• L'hygiène du milieu progresse de 20%, essentiellement dû aux services d'aqueduc et d'égout fournis par la Ville de Plessisville. De plus, ces services influencent de façon importante le budget municipal par l'approche légale adopté par la Ville de Plessisville qui entraînent des dépenses significatives. Ces dossiers, nous l'espérons pourraient se conclure au cours de l'année.

• Le paiement à même les opérations courantes du projet de service de la fibre optique haute vitesse de 1 200 000$ pour lequel la municipalité contribue à la hauteur de 660 000$ et qui procure aux abonnés des économie annuelle variant d'environ 100$ à plus de 900$ bonifiée d'une rapidité disponible et fiabilité accrue.

• Loisirs et culture connaît une baisse de 32% relative principalement au non renouvellement de l'entente Loisirs avec la Ville de Plessisville. Notons que depuis 2009 votre municipalité a connu une hausse liée aux services concernés par cette entente de plus de 700%, passant d'environ 40 000$ à plus de 280 000$. Malgré l'apparence de diminution de l'effort municipal au secteur Loisirs et Culture, la municipalité par le biais des immobilisations investira au cours de l'année plus de 250 000$ dans l'implantation de jeux d'eaux, qui selon le conseil municipal est plus pertinent (service de proximité) qu'une piscine municipale centrale à 1 900 000$.

• La taxe d'emprunt progresse de 49%. Cette augmentation est principalement due à notre plan de mise à niveaux des infrastructures routières.

L'ensemble du budget 2019 adopté par l'ensemble de votre conseil municipal assure le développement municipal des structures et services, et ce à un coût juste et équitable.

Je profite de l'occasion afin de vous offrir en mon nom, celui des membres du conseil municipal, ainsi que ceux des employés municipaux, une excellente année 2019.

Alain Dubois, Maire

De gauche à droite :
Mme Claire T. Vigneault, conseillère du district no 1
M. Rosaire Pellerin, conseiller du district no 2
M. Jeannot Bergeron, conseiller du district no 3
M. Alain Dubois, maire
M. Gaétan Gosselin, conseiller du district no 4
Mme Bélinda Drolet, conseillère du district no 5
Mme Isabelle Labranche, conseillère du district no 6

Administration générale

Séances du conseil municipal

Séance extraordinaire
du conseil du 29 novembre 2018

La Commission municipale a invité la municipalité à préciser la portée de sa demande d'arbitrage dans le différend avec la Ville de Plessisville relativement au système d'assainissement des eaux usées en commun par l'adoption d'une nouvelle résolution.

Séance ordinaire
du conseil du 3 décembre 2018

Une aide financière a été autorisée aux organismes suivants :
• Marathon de l'Espoir;
• Tournoi provincial Pee-Wee de Plessisville qui se tiendra du 31 janvier au 10 février 2019;
• Société d'horticulture et d'écologie de Plessisville pour l'année 2019;
• FADOQ, club de Plessisville pour l'achat de 2 cartes pour le souper des fêtes.

Adoption d'une politique d'utilisation de la page Facebook de la municipalité.

Partenariat hivernal avec le mont Apic pour la journée des municipalités (un dimanche entre le 5 janvier et le 24 février 2019 à 50% de rabais) et l'activité « Mont Apic sous les étoiles » qui se tiendra le samedi 16 février 2019.

Demande d'une aide financière à l'agence municipale 9-1-1 afin d'améliorer son état de préparation aux sinistres afin de respecter la nouvelle réglementation sur les procédures d'alerte et de mobilisation.

Emprunt temporaire de 1 500 000$ maximum avec la Caisse Desjardins de l'Érable pour les travaux dans le rang 9 Est.

Demande de recevoir la contribution gouvernementale de la TECQ(2014-2018) au montant de 1 044 157$ suite à l'envoi de la programmation finale des travaux.

Avis de motion est donné pour l'adoption d'un règlement pour fixer les taux de taxes pour l'exercice 2019 ainsi que les conditions de perception à une séance ultérieure. Un projet de règlement est aussi déposé.

Adoption d'un règlement instaurant les règles de contrôle et de suivis budgétaires pour la municipalité.

Séance ordinaire
du conseil du 17 décembre 2018

Le conseil adopte les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2019. Le détail du budget est à la page 5.

Le conseil adopte le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2019, 2020 et 2021. Le détail est à la page 6.

Séance extraordinaire
du conseil du 17 décembre 2018

La municipalité devient membre de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) aux fins d'y transiger ses affaires d'assurance avec celle-ci.

Le contrat pour la fourniture de diesel a été octroyé par soumission à Philippe Gosselin $ Ass. Ltée pour l'année 2019.

Le conseil a autorisé les véhicules hors route (VTT) à circuler ou traverser certaines routes sur le territoire de la municipalité.

Adoption du règlement numéro 618-18 fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2019 et les conditions de leur perception.

Séance ordinaire
du conseil du 7 janvier 2019

Une aide financière a été autorisée aux organismes suivants :
• Club Lions de Plessisville pour la tenue du Quillolions, le 2 février 2019;
• Filles d'Isabelle de Plessisville pour la tenue du souper-spaghetti qui se tiendra le 27 janvier 2019 ainsi que l'achat de deux cartes pour cette activité;

Séances ordinaires du conseil municipal pour 2019

7 janvier
4 février
4 mars
1er avril
6 mai
3 juin
2 juillet (1er mardi)
5 août
3 septembre (1er mardi)
7 octobre
4 novembre
2 décembre
16 décembre (3e lundi)

Les séances ordinaires du conseil municipal débutent à 20 h.

• GROBEC pour l'année 2019;
• Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable comme commandite pour l'année 2019;
• Érable Tourisme et Culture pour le renouvellement de notre adhésion pour 2019;
• Maison des Jeunes de Plessisville Inc. pour les trois prochaines années (2019-2020 et 2021).

Le conseil accorde une indexation des salaires aux employés municipaux et une augmentation de salaire à certains employés, rétroactive au 1er janvier 2019. La prime de disponibilité pour les employés attitrés au déneigement est aussi indexée.

Renouvellement de la cotisation annuelle à la COMBEQ pour l'année 2019.

Prévisions budgétaires – Exercice se terminant le 31 décembre 2019

Revenus	**2019**
Taxes	2 809 509
Paiement tenant lieu de taxes	25 401
Transferts	366 871
Services rendus	27 816
Imposition de droits	74 500
Amendes et pénalités	4 500
Intérêts	13 000
Appropriation surplus accumulé	90 000
Total des revenus	**3 411 597**

Charges	
Administration générale	619 670
Sécurité publique	426 139
Transport	726 549
Hygiène du milieu	652 242
Santé et Bien-être	500
Aménagement, urbanisme et développement	225 975
Loisirs et culture	319 649
Frais de financement	147 997
Total des charges	**3 118 721**

Conciliation à des fins fiscales	
Financement	149 276
Activités d'investissement	143 600
Total conciliation à des fins fiscales	**292 876**
Total charges + conciliation à des fins fiscales	3 411 597
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	-0-
Prévisions budgétaires 2018	3 098 969 $
Prévisions budgétaires 2019	3 411 597 $
Variation	10%

En conformité avec l'article 953.1 du code municipal du Québec. ■

Administration générale (suite)

Programme triennal d'immobilisation 2019 – 2020 – 2021

État des dépenses par fonction

Fonction	2019	2020	2021	TOTAL $
Administration générale	56 000			56 000
Transport	1 661 000	1 000 000	1 000 000	3 661 000
Hygiène du milieu	18 000			18 000
Loisirs et culture	215 000			215 000
Total	**1 950 000**	**1 000 000**	**1 000 000**	**3 950 000**

Taxation pour l'année 2019

Propriété non desservie par les réseaux d'aqueduc et d'égout

Taux de taxes générales	**0,81$/100**			**0,74$/100**
	Taux 2019	**Taxe 2019**	**Taxe 2018**	**Taux 2018**
Évaluation immeuble		152000	152000	
Taxe foncière	0,6601$/100	1 003$	928$	0,6104$/100
Taxe Sureté du Québec	0,0749$/100	114$	114$	0,0749$/100
Taxe - Emprunt	0,075$/100	114$	76$	0,0502$/100
Vidanges, récupération	140,00 $	140,00$	140,00$	140,00 $
Total		**1 371$**	**1 258$**	
% augm. p/r compte taxe 2018				9,00%

Propriété desservie par les réseaux d'aqueduc et d'égout

	Taux 2019	Taxe 2019	Taxe 2018
Évaluation immeuble		152000	152000
Taxe foncière	0,6601$/100	1 003$	928$
Taxe Sureté du Québec	0,0749$/100	114$	114$
Taxe - Emprunt	0,075$/100	114$	76$
Eau (Immobilisation)	110,00 $	110$	89$
Consommation eau moy. 70 000 gal.	0,003619	253,33	240,1
Egoût (Immobilisation)	95,00 $	95,00 $	80,00 $
Egoût (Utilisateur)	119,00 $	119,00 $	115,00 $
Vidange, récupération	140,00 $	140,00 $	140,00$
Total		**1 948,53 $**	**1 782,06 $**
% augmentation p/r compte taxe 2018			9,34%

Paiement des taxes

Différentes façons s'offrent à vous pour le paiement de votre compte de taxes, soit : Par le courrier, par AccèsD ou directement au bureau municipal. Vous pouvez aussi effectuer vos paiements au comptoir de votre institution bancaire (caisse populaire). **Noter que le paiement direct n'est pas possible au bureau municipal.**

Aménagement, urbanisme & développement

Liste des comités de la municipalité

Le conseil municipal nomme des conseillers(ère) responsables à chacun des comités de la municipalité. Le maire est d'office sur tous les comités formés. Voici la liste des comités de la municipalité avec les responsables.

Aqueduc-égout	Bélinda Drolet Claire T. Vigneault
Bibliothèque	Gaétan Gosselin Isabelle Labranche
Comité conseil en urbanisme (CCU)	Jeannot Bergeron Rosaire Pellerin
Loisirs	Bélinda Drolet Gaétan Gosselin Rosaire Pellerin
Matières résiduelles	Isabelle Labranche Claire T. Vigneault
Négociation (Ville, Paroisse)	Isabelle Labranche Claire T. Vigneault
Politique familiale & Carrefour action municipale et famille	Bélinda Drolet Claire T. Vigneault
Urbanisme (Ville – Paroisse)	Jeannot Bergeron Rosaire Pellerin
Voirie	Gaétan Gosselin Isabelle Labranche

Représentant de la municipalité

Festival de L'Érable	Jeannot Bergeron
Transport Collectif & Adapté (MRC de L'Érable)	Claire T. Vigneault

Bilan de l'émission des permis pour 2018

Voici le bilan de l'émission des permis pour l'année 2018. Les investissements totaux ont atteint une valeur de 7 850 450$. En comparaison, les investissements ont été d'un peu plus de 9 000 000$ en 2017 et d'environ 8 000 000$ en 2016 et 2015. La grande majorité des permis on été émis dans le secteur résidentiel. Le secteur agricole représente encore une bonne part des investissements.

Type de permis/certificat	Nb de permis	Valeur
Résidentiel	178	3 358 450$
Agricole	16	2 643 000$
Commercial-industriel	16	1 829 000$
Démolition	6	20 000$
Lotissement	8	n/a
Totaux	**224**	**7 850 450$**

Voirie

Stationnement en période hivernale

Bien que le règlement municipal sur le stationnement ne l'interdise pas, il serait apprécié, dans la mesure du possible, de ne pas stationner votre véhicule sur un chemin public lorsqu'il apparaît évident qu'un déneigement de jour aura lieu incessamment.

Merci de votre collaboration

BIBLIOTHÈQUE
Fleurs des champs

Heures d'ouverture

LUNDI	FERMÉ
MARDI	10 h à 12 h 13 h à 16 h 18 h à 20 h
MERCREDI	10 h à 12 h 13 h à 16 h
JEUDI	10 h à 12 h 13 h à 18 h
VENDREDI	10 h à 12 h 13 h à 16 h
SAMEDI	9 h 30 – 11 h

Loisirs, culture & activités

Correction et précisions

Dans l'article, «La Ville de Plessisville demande l'intervention de la ministre», paru dans la Nouvelle Union du 2 janvier 2019, M. Fortin mentionne « Pour nous, c'est complètement inacceptable que la Paroisse ne paye plus pour rien ». Il fait référence au fait que nous avons choisi de ne pas renouveler l'entente sur les loisirs qui venait à échéance le 31 décembre dernier. Nous voulons rectifier les faits au sujet des loisirs. Tout d'abord, nous avons une longue histoire sur l'utilisation des loisirs avec la Ville, utilisation que nous faisions en remboursement de frais de non-résidents, avant la signature de cette première entente.

Le 1er août 2013, nous avons conclu avec la Ville une entente sur les loisirs sportifs qui avait une durée de cinq ans et cinq mois. Nous étions à ce moment dans un contexte très favorable avec la Ville pour négocier des ententes entre bons partenaires. Puis, les choses ont changé à la suite de l'élection qui a suivi cette signature. Cette entente qui était beaucoup plus coûteuse que la formule de remboursement de frais de non-résidents nous a même amenés à la cour municipale pour deux points qui se sont avérés des points litigieux. Nous avons eu gain de cause sur l'un de ces points, soit les commandites. Cela représente 29% du 667 850$ récolté en commandites.

Après avoir revendiqué d'autres points et avoir eu peu d`écoute de la part de la Ville, nous avons décidé de mettre fin à l'entente, et ce dans les délais requis afin de procéder à la négociation d`une nouvelle entente. Nous avons donc entrepris ce processus et demandé l'accompagnement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

L'échéance de l'entente arrivant à sa fin, la Ville nous demande ce que nous comptons faire pour la prochaine année et nous offre de prolonger l'entente en attendant la négociation de la nouvelle entente. Nous avons donné réponse à la Ville dans une lettre datée du 4 décembre 2018. Notre position est simple et claire, la voici :

- Que nous ne prolongerons pas l'entente actuelle au-delà de la durée initiale convenue, soit le 31 décembre 2018.
- Que nous sommes disposés à rembourser à 100% les frais de non-résidents concernant les infrastructures visées à l'entente sur la base de votre règlement de frais de non-résidents en vigueur au 30 novembre 2018.
- De plus, nous souhaitons toujours en arriver à une entente négociée sur l'ensemble de votre offre de loisirs actuelle.

Est-ce que Mario Fortin mentionne que la Paroisse ne paye plus pour rien parce qu'il veut semer la zizanie entre nos deux populations? À vous de juger. Ceci dit, nous vous invitons à poursuivre vos activités sportives, et soyez assurés de notre appui quant à notre volonté de poursuivre la négociation d'ententes répondant aux besoins de l`ensemble de nos citoyens.

Votre conseil municipal

Activités pour les mois de février et mars

«Spectacle Millie Rose»

Avec Mme Brigitte Beaudoin
S'adresse aux enfants de 5 ans à 12 ans
SAMEDI le 23 février 2019 Heure : 10h (durée 1h)
Lieu : Salle du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Plessisville
(Date limite d'inscription 15 février) GRATUIT

Un spectacle qui mélange tous les contes et qui est joué par les enfants dans un décor troué. Sur l'air d'une chanson, qui trouvera le secret de la clé.

Pour vous inscrire, communiquez au 819-362-2712 poste 4405 ou par courriel : ftherrien@paroisseplessisville.com

Jeux de société

Venez découvrir des jeux entre amis ou en famille. Plusieurs choix sont mis à votre disposition, et les règlements vous sont donnés par les animateurs selon les jeux choisis. Du plaisir garanti!

Date : Les vendredis 8 février, 8 mars*, 12 avril et 10 mai
Heure : 19 h à 22 h
Coût : Gratuit
Lieu : Salle du conseil municipal
* L'activité sera aussi offerte pendant la semaine de relâche, le vendredi 8 mars 2019, de 13 h à 22 h, à la salle du conseil municipal. Aucune inscription, bienvenue à tous !

Heure du conte

Avec Mme Rosalie Dion
Date : Les samedis 9 mars, 13 avril et 11 mai
Heure : 10 h à 11 h
Coût : Gratuit
Lieu : Bibliothèque Fleurs des champs
Les inscriptions doivent être faites une semaine à l'avance.

Atelier « C'est quoi un bon déjeuner »

Avec Mme Angèle Martin-Rivard. Ce cours s'adresse aux adolescent(e)s entre 12 et 14 ans.
Date : Le jeudi 21 mars
Heure : 18 h 30 à 19 h 30
Coût : Gratuit
Lieu : Bibliothèque Fleurs des champs
Inscription avant le 14 mars 2019.

Conférence « Mettez du plaisir dans votre vie »

Avec Mme Nancy Shaink. Comment dans un monde moderne, rapide et technologique peut-on ajouter des moments de bonheurs, de joies ou de créativités dans votre vie.

Date : Le mercredi 20 mars
Heure : 13 h 30
Coût : Gratuit
Lieu : Salle du conseil municipal
Inscription avant le 13 mars 2019.

Activités & événements

Cours d'informatique

Des cours d'initiation à l'informatique 1 ou 2 et aux tablettes Android et Apple sont prévus pour le début d'avril 2019. Ils seront d'une durée de 10 semaines chacun pour un coût de 25,00$. Un nombre minimum de 15 personnes est requis afin de débuter un cours.

Pour plus de détails sur les formations offertes, voir notre site internet ou communiquer à la bibliothèque au 819-362-2712 poste 4405. Les inscriptions doivent se faire au même numéro de téléphone avant le 28 février 2019.

Inscription à une activité de loisir avec la Ville de Victoriaville

Sur présentation de la preuve d'inscription à une activité de loisir offerte par la Ville de Victoriaville, un remboursement de 200$ des frais de non-résidents sera fait à chaque contribuable. Cependant, aucun remboursement ne sera fait pour une inscription à une activité reliée du service de la bibliothèque et de la piscine.

Mont Apic sous les étoiles

Une soirée sous les étoiles sera offerte aux citoyens le samedi 16 février 2019 au coût de 5 $ par citoyen (gratuit pour les enfants de 5 ans et moins). Rendez-vous au Mont Apic, 1361 route Bellemare, Saint-Pierre-Baptiste.

Journée des municipalités au Mont Apic

Les citoyens se voient offrir une journée de plein air à 50% de rabais sur présentation de la carte-rabais à la billetterie sur preuve de résidence (entrée de ski ou de glisse) un dimanche entre le 6 janvier et le 24 février 2019. Les citoyens doivent venir chercher à l'avance leur carte-rabais au bureau municipal pour bénéficier du rabais.

Informations diverses

Offre d'emploi

La municipalité est à la recherche d'animateur(trice) pour l'animation dans le camp de jour estival 2019. Tu crois pouvoir occuper un tel poste, alors envoie-nous ton curriculum vitae au bureau municipal en utilisant l'adresse courriel suivante : info@paroisseplessisville.com.

Date limite pour postuler : le 3 avril 2019

Offre d'emploi

La municipalité est à la recherche d'une personne dynamique pour animer les ateliers Les Petits Débrouillards au service de la Bibliothèque Fleurs des Champs de mars à mai et de septembre à décembre à raison d'une fois par mois le samedi. Salaire à discuter. Les personnes intéressées doivent envoyer leur curriculum vitae à l'adresse courriel suivante : ftherrien@paroisseplessisville.com

Activité de noël du 26 novembre

L'activité de Noël du 26 novembre dernier a encore une fois connu un vif succès. Celle-ci consistait en un atelier de décorations de Noël. Un tirage a été effectué parmi les personnes présentes, afin de remettre les décorations qui ont été fabriquées. Les gagnantes sont, dans l'ordre habituel, Martine Marquis, Lise Beaudet-Bernard, Suzanne Rousseau, Diane Marcoux et Martine Turgeon.

Parc canin

La municipalité a participé financièrement à l'aménagement du parc canin de Plessisville pour vous permettre son accès. Nous vous invitons à le fréquenter dès maintenant, il est accessible tous les jours de 7 h à 21 h au 1533 rue Savoie.

Vous pouvez prendre connaissance du règlement qui encadre son utilisation sur le site de la ville de Plessisville au http://plessisville.quebec/reglements/tous-les-reglements/parc-canin---1719/

En espérant que votre compagnon à quatre pattes appréciera les installations!

Activités de la semaine de relâche

Jeux de société

Vendredi 8 mars 2019 de 13h à 22h

La municipalité de la Paroisse de Plessisville en collaboration avec la Bibliothèque Fleurs des champs invite les jeunes et moins jeunes, les familles à participer à l'activité pendant la semaine de la relâche. Tout enfant doit être accompagné d'un parent.

Des jeux pour tous les âges sont mis à votre disposition, vous choisissez le jeu que vous voulez selon la centaine de jeux disponibles. Des animateurs sur place se feront un plaisir de vous expliquer les règlements des jeux que vous choisirez d'essayer lors de cette journée.

Lieu : Salle du conseil municipal de la Paroisse de Plessisville.
290 route 165 sud, Plessisville

Coût : GRATUIT AUCUNE INSCRIPTION

BIENVENUE À TOUS

Animé par Point de Victoire des animateurs passionnés.

Paroisse de Plessisville

Bibliothèque Fleurs des champs
PAROISSE DE PLESSISVILLE